

# la Bulle d'EVAD



Bulletin de l'Association " Ensemble à Vélo dans l'Agglomération Dijonnaise " N° 31 Déc 2006

## Sommaire:

- EVAD et les collectivités (II) p2 et 3
- EVAD et le Grand Dej' p3
- Nouvelles pistes cyclables p4
- 29 contre-sens à Dijon ! p5
- L'assistance électrique p7
- Littérature p8

E d i t o r i a l

## L'inculture vélo

Dès l'apparition des contresens cyclables en centre ville, certains, qui par ailleurs se disent pour la création d'une " vraie culture vélo " à Dijon, sont montés sur leur grand-bi pour clamer haut et fort qu'il s'agissait d'une décision irresponsable tellement cela créait d'insécurité pour les cyclistes !

Si vraiment ils souhaitent tant développer cette culture vélo, à commencer par la leur, ils auraient pu éviter de propager des contre vérités.

Par exemple en rencontrant EVAD, ils auraient pu apprendre que des contresens cyclables dans des centres villes anciens avec des rues très étroites existent depuis longtemps que ce soit en Belgique ou en France (comme à

Strasbourg et même à Bordeaux !) sans poser de problème de sécurité !

Ils auraient pu aussi se " vélocultiver " en découvrant que ce qui inquiète vraiment les cyclistes en ville ce n'est pas de croiser une voiture dans une ruelle mais de se faire doubler sans que soit respectée la distance de sécurité (1 m en agglomération). Ils auraient pu aussi réussir à comprendre pourquoi ce qui rassurerait cyclistes et piétons en centre ville serait de partager sereinement un même espace, la rue, avec des automobiles qui roulent lentement en respectant les usagers vulnérables.

Leur culture vélo aurait pu être parfaite en apprenant que ce qui motive les cyclistes urbains, ce n'est pas uniquement, comme certains l'ont récemment affirmé, " les fins de mois difficiles " , mais que c'est aussi le souci de ceux de leurs concitoyens, enfants, insuffisants respiratoires, personnes âgées qui souffrent voire décèdent de la pollution, et que c'est aussi le souci des millions de personnes qui, en Asie ou en Afrique, vont sans doute devoir fuir leur pays à cause des changements climatiques !

Enfin en côtoyant des cyclistes, ils auraient pu découvrir - oh stupeur ! - que l'on peut aussi se déplacer à vélo en ville uniquement pour le plaisir ...

Se cultiver, même en matière de vélo, demande des efforts et surtout des remises en question !

Ch Germain



La balade à vélo  
en soirée du 26 octobre 2006 :  
bonne participation ! (p4)



www.evad-dijon.fr



03 80 66 76 26

## la balade d'EVAD

« Dans la ville,  
place aux enfants à vélo ! »

**samedi 16 décembre à 15h00**

départ **place de la Libération** arrivée rue de la Chouette **16h30**

itinéraire adapté aux enfants ~ bol de chocolat chaud de l'amitié

*Partageons la rue,  
respectons l'usager vulnérable !*

*Balade avant Noël,  
à ne pas manquer !*

Contacts: Siège social d' E.V.A.D.

3 b rue Ernest Lory 21 000 Dijon

tel: 03 80 66 76 26

e-mail: evad@fubicy.org

## EVAD et les collectivités locales (II)

Après avoir parlé du Conseil général et du Conseil régional dans la précédente Bulle(\*), nous aborderons ici nos relations avec le Grand Dijon (GD) et les communes de l'agglomération.



Le partenaire essentiel d'EVAD depuis sa création (1994) a longtemps été la ville de Dijon, puisque c'était à ce niveau que les décisions concernant le vélo étaient prises. Les rapports se sont longtemps situés sur un mode purement revendicatif (rappelons nous l'attribution du " Clou rouillé " à la ville de Dijon en 2000 !)

Depuis la municipalité a changé et le GD a pris à bras le corps la question des déplacements dans l'agglomération notamment en adoptant le schéma directeur cyclable d'agglomération en 2004 qui répartit les compétences : au GD, les politiques structurantes d'actions (locations, culture vélo...) et d'aménagements (réseau cyclable, jalonnement), aux communes le maillage local en cohérence et continuité avec le schéma directeur.

Le schéma cyclable du Grand Dijon prévoit la

constitution d'un " groupe de travail vélo " associant, sous la présidence d'un élu (M. Bachelard), des représentants des communes, du département de la région, des transports en communs et des usagers (EVAD). Malheureusement ce dispositif qui nous paraît pourtant absolument nécessaire, n'est toujours pas opérationnel. Quoiqu'il en soit, nous travaillons régulièrement et de façon constructive avec le GD notamment depuis l'arrivée d'un "M Vélo" au printemps dernier: nous sommes informés des projets (documents, plans), consultés (mais peut-être pas assez en amont!), nous rencontrons élus, représentants des services ou des bureaux d'études. Nous avons collaboré à l'élaboration des "itinéraires malins". Mis en place récemment, un "cahier de doléance" va désormais nous permettre d'avoir un suivi précis de nos demandes d'améliorations (\*\*) tout à fait concrètes de la vie des cyclistes dans l'agglomération.

Du côté des municipalités, c'est bien sûr toujours avec Dijon que nous

avons des contacts les plus suivis. Nous continuons de participer à la commission extra municipale de circulation. Cette instance consultative est généraliste mais y sont régulièrement abordées des questions concernant le vélo. Ainsi lors de la dernière réunion, les représentants d'EVAD et de la municipalité (Ch Durnerin et A Gervais) sont intervenus vigoureusement pour défendre les nouveaux aménagements cyclables (contresens) face



aux attaques de certains membres de cette commission. Notre participation à celle-ci nous semblerait cependant plus efficace si nous pouvions avoir accès aux documents techniques avant les réunions.

L'existence d'un schéma directeur d'agglomération ne devrait pas dispenser les municipalités de toute réflexion concernant le développement du vélo: des schémas directeurs communaux nous semblent nécessaires pour éviter les politiques du "coup par coup" et pour donner au schéma d'agglomération toute sa pertinence. Le schéma directeur cyclable de Dijon nous a été annoncé à plusieurs reprises... Nous souhaitons que



son élaboration avance vite et qu'EVAD y soit associée !

Avec les autres municipalités, nos relations sont moins suivies, soit parce que les ressources militantes d'EVAD ne lui permettent pas d'être partout (sans doute, pourrions-nous par exemple, en collaboration avec les associations Quetigny-Environnement ou Chevigny-Environnement, travailler plus avec les communes concernées), soit, et c'est plus inquiétant, parce que nous ne sommes pas entendus. C'est malheureusement le cas de la ville de Chenôve : malgré les

demandes d'EVAD exprimées conjointement avec une association locale de retraités, nous n'arrivons pas à entrer en contact ! Pourtant il y aurait beaucoup à faire pour le vélo dans cette commune.

Dans l'intérêt de tous,



EVAD continuera à œuvrer pour que partout dans l'agglomération se maintiennent, s'approfondissent ou s'établissent des relations constructives avec les collectivités en charges des politiques liées au vélo.

(\*) consultable sur le site [www.evad-dijon.fr](http://www.evad-dijon.fr)

(\*\*) Cyclistes, adhérents d'EVAD ou non, pensez à nous signaler tous les problèmes que vous pouvez être amenés à rencontrer dans vos déplacements quotidiens !

## EVAD au Grand Dej' !

Pour ce dimanche 24 septembre 2006, les forces vives d'EVAD s'étaient scindées en deux parties pour répondre à deux actions simultanées..

Dans le cadre de la journée européenne des voies vertes, EVAD avait prévu la visite du château de Malain. L'aller devant se faire en train depuis la gare de Dijon et le retour à vélo, après un pique-nique, par la voie verte Pont-Pany Dijon.

La deuxième action était la tenue d'un stand au lac Kir dans



le cadre du Grand-Dej.

Cette manifestation

organisée par la Ligue de l'Enseignement et la ville de Dijon a pour but de réunir annuellement les associations œuvrant dans différents domaines pour aller à la rencontre du public.

Malgré une légère pluie, les gens furent présents. A cette occasion, nous dûmes répondre à de nombreuses demandes de renseignements.

Plusieurs vélos électriques, de différents modèles, étaient à la disposition du public pour des essais autour du lac Kir.

Peu avant midi, arriva le groupe devant faire la randonnée sur Malain.

Une grève de train les avait empêchés de partir de la gare de Dijon !!!

Toute l'équipe d'EVAD, put prendre son repas tiré du sac sous le chapiteau gastronomique du Grand-Déj.

La journée se continua dans la bonne humeur entrecoupée

par quelques averses.

Après cette manifestation, très fréquentée, un constat s'impose. Beaucoup de gens aimeraient adhérer mais ils voudraient que l'on soit capable de leur fournir "un service clef en main"!



En effet le public a perdu de vue les notions de bénévolat et de gratuité. Il ne rechigne pas devant le fait de payer pour une activité mais plutôt d'avoir des contraintes.

Pour qu'une association continue à exister il faut que ses membres s'investissent d'avantage et qu'ils soient plus acteurs que consommateurs.

J-C Barre

## Douce balade !

Douce balade...de découverte des nouveaux contresens dijonnais le **jeudi 26 octobre** avec la participation

d'EVAD et de l'association Vélocampus \*

Une soixantaine de cyclistes se sont retrouvés devant les jets d'eau de la Place de la Mairie d'où nous sommes partis dans une douceur climatique exceptionnelle.

Randonnée cycliste très agréable dont le thème était "Le bons sens de tous les contresens!" Nous avons donc utilisé un maximum les rues en contresens cyclable dans le centre ville.

Cette promenade s'est terminée place Grangier autour d'un gros chaudron, non pas de potion magique, mais d'une excellente soupe au potiron, mijotée par un sympathique adhérent de notre association. F.D.



## Inauguration d'une piste cyclable à Quetigny



A l'invitation de Monsieur Bachelard, Maire de Quetigny, nous nous sommes rendus le samedi 7 octobre à

11h, place abbé Picard, pour l'inauguration de la piste cyclable baptisée André ALLEX (militant associatif dans l'environnement, décédé récemment).

Cette piste en site propre de 2.5 km, bi directionnelle, traverse Quetigny et relie Saint Apollinaire à Chevigny St Sauveur. Une très belle

réalisation pour les habitants de ces communes.

Alain le Breton



## Piste cyclable du Bd Voltaire

La piste cyclable que nous demandions depuis plus de 10 ans, dans ce boulevard, vient enfin d'être réalisée !

Pour des raisons techniques et de prix de revient, elle n'est pas située

dans les contre allées, comme nous l'aurions souhaité. Mais le boulevard, suffisamment large, permet qu'elle se situe sur la chaussée. Pour cela, les îlots centraux ont été réduits en largeur pour permettre le passage de la bande cyclable de chaque côté du Boulevard. On peut ainsi aller de la prison au Bd de Champagne sans interruption.

Nous l'avons pratiquée plusieurs fois et elle ne pose aucun problème aux

cyclistes. Utilisons-la en toute sécurité !

Alain le Breton



## 29 nouveaux contre-sens au centre de Dijon !

Amis cyclistes, ces nouveaux contresens vous offrent la possibilité de traverser le centre ville sans faire de détour important .



Petites précisions toutefois. Ces nouveaux aménagements vous permettent de remonter des sens uniques

dans des voies assez étroites. Et oui, notre ville est une ville chargée d'histoire dans laquelle, du temps des Ducs, on y circulait à cheval ou en calèche. Il convient donc de rouler prudemment à petite vitesse et au besoin de s'arrêter pour laisser passer une voiture ou un petit camion. Mais malgré cela, je vous l'assure, le gain de temps est considérable et c'est un plaisir de relier la rue de la Préfecture à la place Darcy ou St Bénigne à la place de la République ou encore la place des Cordeliers à la place Emile Zola. Mais avec

prudence et tolérance !

EVAD salue ces aménagements importants dans le centre ville qui rendent les déplacements à vélo pratiques, agréables et respectueux de l'environnement.

*Le Bureau*



## Place aux enfants à vélo, le samedi 16 décembre !

**"Dans la ville ,  
place aux enfants à vélo !",  
une balade à vélo avec EVAD,  
le samedi 16 décembre à 15h**

Après le succès des balades de septembre et d'octobre, EVAD propose une nouvelle promenade à vélo dans la ville le samedi 16 décembre à 15h. Elle a été conçue pour être accessible aux enfants mais elle sera bien sûr appréciée de tous les cyclistes et, comme les précédentes, gratuite et conviviale !

Le départ est fixé à 15h place de la Libération. Le circuit (consultable sur le site [www.evad-dijon.fr](http://www.evad-dijon.fr)) permettra de profiter de la fin d'automne au parc de la Colombière. Il se terminera vers 16h30 rue de la Chouette autour du bol de chocolat chaud de l'amitié offert par EVAD.

Pour l'association Ensemble à Vélo dans l'Agglomération Dijonnaise, cette balade est aussi l'occasion de rappeler que l'espace urbain doit être conçu en pensant aux piétons

les plus vulnérables (enfants, personnes âgées), aux personnes à mobilité réduite et aux cyclistes "tortue"... et que, pour cela, la circulation doit être "apaisée" notamment en aménageant une vraie zone 30 élargie et en continuant de faire une place de plus en plus grande aux modes de déplacements doux.

Contact : EVAD, 3b, rue Ernest Lory 21000 Dijon (03 80 66 76 26 / [www.evad-dijon.fr](http://www.evad-dijon.fr)).

[www.evad-dijon.fr](http://www.evad-dijon.fr)



**la balade d'EVAD**

« Dans la ville,  
place aux enfants à vélo ! »

03 80 66 76 26

**samedi 16 décembre à 15h00**

départ **place de la Libération** arrivée rue de la Chouette **16h30**

itinéraire adapté aux enfants ~ bol de chocolat chaud de l'amitié

*Partageons la rue,  
respectons l'utilisateur vulnérable !*

## Quelques conseils pratiques

Nous sommes de plus en plus nombreux à circuler en ville et sur les bandes cyclables. Cela nous change. Apprenons à rouler ensemble en harmonie, signalons nous avec la sonnette si l'un



d'entre nous ou un piéton ne nous a pas entendu venir. Nous sommes silencieux, il faut donc parfois s'annoncer.

La nuit devient de plus en plus longue et noire : éclairez vous ! prenez des habits clairs ou fluos, etc.

Les 29 nouveaux contresens du centre ville sont une facilité qui nous est offerte de parcourir plus facilement la ville, sachons en profiter avec la prudence qui s'impose dans les petites rues étroites de notre ville. Au besoin laisser passer l'automobiliste pressé, nous serons encore gagnants de ne pas faire un détour.

Les Places du 30 octobre et Jean Bouhey sont des places giratoires à feux tricolores; de ce fait, les cyclistes qui en font le tour ont la priorité sur les véhicules sortant mais doivent céder le passage aux véhicules entrant qui ont le feu vert. A B



### NOUVEAU !!

Vous pouvez désormais rejoindre EVAD de n'importe quel coin de la planète depuis un ordinateur connecté à internet : le **site d'EVAD** est né !

S'informer sur l'actualité de l'association, communiquer avec les membres d'EVAD, tout est possible, en cliquant sur :

**[www.evad-dijon.fr](http://www.evad-dijon.fr)**

**Permanences d'EVAD à la Maison des Associations**  
rue des Corroyeurs :

\* Vous rencontrez des difficultés lors de vos trajets quotidiens à vélos...

\* Vous vous interrogez sur vos droits en tant que cycliste...

\* Vous avez des suggestions à faire pour améliorer la circulation des cyclistes dans l'agglomération...

\* Vous cherchez des idées de balades à l'extérieur de la ville (véloroutes et voies vertes)...

...alors venez rencontrer des militants d'EVAD, venez consulter la documentation d'EVAD,

tous les 1er mercredi de chaque mois de 17h à 19h

### Dates des réunions d'EVAD pour 2007

Jours	Dates	Mois
lundi	08	Janvier
mercredi	07	Février
lundi	05	Mars
mercredi	09	Mai
lundi	11	Juin
mercredi	04	Juillet
mercredi	05	Septembre
lundi	08	Octobre
mercredi	07	Novembre
lundi	10	Décembre

**20h ! Maison des Associations**  
rue des Corroyeurs

**ASSEMBLEE GENERALE**  
mercredi 18 avril à 19h30

## L'ASSISTANCE ELECTRIQUE !!

Mais si bien sûr!  
Aujourd'hui c'est tout à fait possible.



Fini les vieux vélos poussifs, grinçants et surtout fatigants de nos grands pères.

J'entends souvent dire : "Le vélo, ce n'est plus de mon âge !! Il y a les côtes à monter; il y a trop de vent; c'est trop dur!" Tout cela est supprimé avec le vélo à "assistance électrique". Vous, qui boudez encore le plaisir de faire ou de refaire du vélo, à cause de ces difficultés, l'assistance électrique est faite pour vous.

Comment ça marche ? Et bien, comme dirait Michel Chevalet, c'est très simple ! C'est un vélo de ville normal, équipé d'une petite batterie électrique démontable et rechargeable. Dès les premiers coups de pédales, vous enclenchez automatiquement un petit moteur électrique qui ajoute sa force de propulsion à la vôtre. Ainsi, vous avancez avec un effort physique nettement plus réduit. Avec le vent de face ou en côte, vous avancez avec une facilité déconcertante !

En principe ce moteur, vous

assistez jusqu'à 25 km/h, au-delà, il se coupe et vous avancez comme avec un autre vélo. C'est vous qui décidez de l'enclencher ou non, selon vos besoins.

Attention ne pas le confondre avec un "vélo solex" où une mobylette, cela n'a rien à voir. Avec le vélo à assistance électrique, il vous faut tout de même pédaler pour bénéficier de l'assistance et donc profiter des bienfaits du vélo.



L'autonomie est variable selon les marques mais surtout selon l'usage : entre 30 et 50 km pour une recharge de batterie variant entre 3 et 5 heures.

Légalement le vélo à assistance électrique reste un vrai vélo et n'est pas considéré comme un deux-roues motorisé; donc pas assujéti à l'immatriculation, au casque et à l'assurance.

Les prix varient entre 800, 1500 et 2500 €.

Le poids se situe en principe entre 20 et 25 kg à cause des accus encore lourds aujourd'hui.



Les marques :  
Amsterdamer (Hollande),  
Flyer (Suisse Allemande),  
Gitane (France) Giant (France).

Cet automne au Grand Dej, j'ai essayé un vélo électrique. C'est très sympa, j'en ai été enchanté. La poussée est spectaculaire et vous aide vraiment.

J'ai vu plusieurs modèles dont un vélo pliant et un vélo plus sportif. Celui-ci avait une autonomie de 70 km et il rechargeait sa batterie automatiquement dans les descentes.

C'est sûr, lorsque je serai plus vieux, j'en aurai un ...

Alain le Breton



*Extrait d'une lettre d'Emile ZOLA à Jeanne ROZEROT.*

Médan, vendredi, 1er septembre 1893

Mais la grosse nouvelle, madame Mimi, c'est que je me suis remis à mon vélo, depuis quelques jours. Imagine-toi que j'avais tout oublié. La première fois, je ne savais plus partir, et quand je partais, je tombais tous les dix mètres. Le chemin n'était pas assez grand pour moi, je me tapais dans les murs, je craignais vraiment de me casser la tête. Un moment, j'ai été furieux, j'ai cru que jamais plus je ne me tiendrais sur cette bête-là.

Et puis, maintenant, ça va très bien, je monte et je roule parfaitement.

Seulement, pour faire une longue course, pour se tirer des montées et des descentes, il faudrait s'entraîner, en faire longtemps, un peu tous les jours.

Chaque soir, de six à sept, je fais donc du vélo sur la route, devant chez moi. Cela m'amuse beaucoup, et je vais continuer jusqu'à mon départ pour Paris, de façon à en savoir le plus possible.



" Auxerre se plaint, à tous les échos, de la dépopulation qui bientôt va faire d'elle une nécropole... La véritable source du mal est dans l'extension que prend chaque jour le sport vélocipédique et dans la criminelle passion que la bicyclette a su inspirer à nos jeunes générations. La bicyclette se compose de deux roues d'égale hauteur, la première est destinée à pénétrer violemment entre les jambes des passants, tandis que le vélocipédiste se tient accroupi sur la seconde en agitant furieusement les jambes...

C'est particulièrement le dimanche dans l'après-midi que les vélocipédistes exercent leurs ravages sur la population auxerroise. Ils s'embusquent le long des routes les plus fréquentées, se dissimulent soigneusement derrière les arbres qui les bordent et de là, se précipitent... sur les promeneurs inoffensifs qu'ils renversent et piétinent. Puis ils témoignent leur allégresse par des coups de poing répétés sur leur trompette...

Un bicyclettiste habile et suffisamment entraîné peut ainsi renverser en moyenne de 40 à 45 personnes par dimanche... Aussi le chien, cet ami de l'homme, est-il l'ennemi né du vélocipédiste. "

*Extrait de " l'Indépendant Auxerrois ", 6 février 1892*

Adhésion individuelle : 8 Euros / familiale : 13 Euros / ch.neur/étudiant : 4 Euros

NM - Béné : .....

Adresse : .....

Tel: ..... Date: ..... Signature : .....

Renvoyez ce coupon : EVAD A.Le Breton 3 B rue Ernest Lory 21 000 DIJON

